Nérac et Pays d'Albret

L'amiante, le combat de sa vie

GENS D'ICI Linda Lompret est bénévole auprès de l'Association nationale de défense des victimes de l'amiante pour le Sud-Ouest

Linda Lompret réside en Albret, et c'est elle la seule représentante, bénévole, pour le Sud-Ouest de l'Association nationale de défense des victimes de l'amiante (Andeva), créée en décembre 1996. Elle compte environ 22 000 adhérents et regroupe des victimes, des familles, des syndicalistes, médecins, des préventeurs, chercheurs et des juristes. C'est aussi un réseau d'une quarantaine d'associations locales. Elle a pour objectifs l'entraide entre victimes de l'amiante, les regrouper pour défendre ainsi leurs intérêts. Mais aussi aider à la reconnaissance de toutes les maladies liées à l'amiante et obtenir une indemnisation équitable pour toutes les victimes, ainsi que les ayants droit des personnes décédées. L'association soutient celles qui engagent des actions en justice et améliore les conditions d'accès à la cessation anticipée d'activité (ACAATA). Enfin, elle aide à obtenir un suivi médical de qualité pendant et après l'activité professionnelle.

Veuve à 37 ans

Linda Lompret, elle s'est retrouvée veuve à l'âge de 37 ans. Son mari est décédé en 2010 à l'âge de 48 ans, à la suite d'un mésothéliome. Le mésothéliome est une forme rare et virulente de cancer des surfaces mésothéliales qui affecte le revêtement des poumons (la plèvre), de la cavité abdominale (le péritoine) ou l'enveloppe du cœur (le péricarde). Principalement causé par l'amiante, c'est un cancer particulièrement difficile à traiter. Avec près de 1 000 nouveaux cas chaque année, il pourrait rapidement bénéficier des progrès de l'immunothérapie anticancéreuse.

Le mari de Linda Lompret a fait une carrière professionnelle dans l'automobile, mais également en tant qu'ouvrier d'entretien dans les cliniques toulousaines. Lors de la découverte de sa maladie, il a semblé nécessaire à Linda Lompret de s'engager auprès de cette association, en 2005.

Aide aux victimes

Elle est devenue, au fil des années, membre du conseil d'administration de l'association nationale, dont le siège est à Vincennes (94), et seule correspondante bénévole des départements du Sud-Ouest. Linda apporte son aide aux victimes et aux familles pour la reconnaissance en maladie professionnelle : la constitution des dossiers, en réunissant les pièces médicales et administratives, la vérification des taux d'indemnisations, l'aide à la contestation d'un refus de reconnaissance par la CPAM auprès des instances de recours… Mais également les démarches auprès du Fiva (Association SOS Amiante fondée en octobre 1995 pour aider les victimes de l'Amiante). Elle apporte également son aide à la constitution de l'action en faute inexcusable de l'employeur, à la cessation d'activité « pré-retraite amiante » et le suivi médical des personnes exposées actifs ou retraités et à la prévention.

> « Son mari est décédé en 2010 à l'âge de 48 ans, à la suite d'un mésothéliome »

Une prévention nécessaire en imposant des réformes profondes en matière de risques professionnels, de médecine du travail et d'indemnisation des maladies, selon Linda Lompret.

Elle participera d'ailleurs au conseil d'administration de rentrée au siège, demain, et sera l'invitée lors d'une réunion médicale au sein de la médecine du travail du Lot-et-Garonne afin de présenter la structure Andeva et ses missions ainsi que ses actions auprès des personnes exposées à l'amiante.

Francis Sigl

Linda Lompret, bénévole auprès d'Andeva. PHOTO F. S.

D'UNE COMMUNE À L'AUTRE

SOS

Le Duo des Non en spectacle

Demain soir, à 21 heures, à la salle polyvalente, le Duo des Non sera sur scène avec son spectacle « Objectif Bourgagneux » écrit par Jean-Jacques Cripia. Tout tend, tout converge vers Bourcagneux tant ce village mythique attire les convoitises… La cosmogonie de Bourcagneux propose de rencontrer sa singulière population. De la psy très branchouille, à Abel Castagut, en espérance de veuvage, de William Péloy, aux prises avec le génie de la canette, à Narcisse Palacin magicien magique et délocalisé, de Monsieur le maire inaugurant à tour de bras, à l'abbé Tayère recueilli et louangeur, du larmoyant Guy Niolet à Christophe Moursebolle en passe d'exploit… Personne ne manque à l'appel pas même Geneviève Marcassus et Miss Delphine, nos élégantes hôtesses ! Interprété par Delphine Delacambra et Jean-Jacques Cripia. Entrée 20 euros. Les places sont à retirer à la mairie, le matin de 9 heures à 12 h 30.

Le Duo des Non. PHOTO « SO »

Le groupe swing jazz manouche, Rue Traverse, animera un apéro concert demain à midi. PHOTO « SO »

NÉRAC

Demain, première fête des vendanges

Pour une première édition, les Vignerons de Buzet et le restaurant l'Escadron Volant proposent une journée sous le signe de la Fête des vendanges. Elle se déroulera demain, toute la journée et en soirée, sur le parvis du château, où seront proposés des « casetas » de tapas, huîtres et vins de la cave des Vignerons de Buzet. La manifestation sera animée par des apéro-concerts à midi avec le groupe Rue Traverse et en soirée avec des Sévillanes dansées par l'association Amapola. DJ Fredo mettra ensuite l'ambiance pour clôturer cette première édition. Réservations au 05 53 97 19 04.

UTILE

« SUD OUEST »
Nos correspondantes à Nérac. Nathalie Pouey, tél. 06 32 55 83 06 ; Faustine Milard, tél. 06 82 08 34 34. Boîte mail commune : sudouest.nerac@gmail.com
À Buzet-sur-Baïse, Feugarolles et Vianne. Georges Longueville au 06 85 60 64 39 ; courriel : georges.longueville@orange.fr
À Francescas et Mézin. Francis Sigl au 05 53 97 02 52 ou 06 86 47 60 53 ; courriel : francis.sigl@wanadoo.fr

Publicité. Tél. 05 47 49 01 50 ; Fax : 05 47 49 01 59.

Abonnement, portage et relations clients. Tél. 05 57 29 09 33 (numéro non surtaxé), du lundi au vendredi, de 8 h à 19 h, et le samedi, de 8 h à 12 h 30.

PRATIQUE
Police municipale. Tél. 06 26 48 32 61.

Fourrière. Tél. 0 890 310 710.

Voirie. Tél. 05 53 97 09 36.

Transports. Taxis néracais, tél. 05 53 65 35 04.

Médiathèque. Quai de la Baïse. Ouverte mardi, jeudi et vendredi, de 14 h à 18 h ; mercredi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30 ; samedi, de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30. http://mediatheque.nerac.fr

Mairie. Place du Général-de-Gaulle. Ouverte le lundi, de 14 h à 17 h ; les mardi, mercredi et vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15 ; le jeudi, de 8 h 30 à 17 h 15 ; et le samedi, de 8 h 30 à 12 h. Tél. 05 53 97 63 53.

Mission locale. Centre Haussmann. Ouverte le mardi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, et le jeudi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. Tél. 05 53 65 65 31.

Centre de planification et d'éducation familiale. 78, allée d'Albret. « Jeunes », le mercredi après-midi de 13 h 30 à 16 h 30, sans rendez-vous. En présence d'un médecin. Tél. 05 53 97 44 00.

Maison du tourisme. Avenue Mondenard. Ouverte de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Tél. 05 53 65 27 75.

Piscine municipale. Boulevard Pierre-de-Coubertin, 05 53 65 94 58. Lundi et mercredi, de 12 h à 20 h ; mardi, de 12 h à 14 h et de 17 h 30 à 22 h ; jeudi et vendredi, de 12 h à 14 h et de 17 h 30 à 20 h ; samedi et dimanche, de 10 h 30 à 13 h 30. Activités : aquabiking, cours d'aquagym, jardin aquatique, leçons de natation. Tarifs : de 2,50 € à 3,50 €.

Relais services publics. Espace administration au centre Haussmann, du lundi au jeudi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Espace emploi au centre Haussmann, du lundi au jeudi, de 9 h à 12 h et les après-midi sur rendez-vous. Espace administration, tél. 05 53 97 43 89 ou 06 30 88 30 80, fax : 05 53 97 26 23, Espace emploi, tél. 05 53 97 54 86, fax : 05 53 97 55 68.